

être annexé à la délibération n° 2024-01 du

2024.

après le 08/02/2024.



MAUREL

VILLE DE BESSIÈRES

Débat d'orientation budgétaire 2024



Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation. **Les chiffres énoncés sont prévisionnels.**

En effet, conformément aux articles L,2312-1^e L,5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois avant le vote du budget primitif.

Le rapport d'orientation budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire et contient différentes informations permettant d'alimenter le débat d'orientation budgétaire, **notamment le contexte économique et budgétaire et la situation financière de la collectivité.**

Les grandes orientations budgétaires seront présentées afin de définir l'élaboration du budget principal de la commune de Bessières et ses budgets annexes (Cuisine centrale, Centre de Formations des Apprentis, Lotissement Communal et Maison de Santé).

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

- 1 - CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER
- 2 - LES PRINCIPALES MESURES DE LA LOI DE FINANCES 2024
- 3 - LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BESSIERES
- 4 - LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024
- 5 - RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE
- 6 - BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

Le contexte international est source d'inquiétudes et de tensions.

Le PLF pour 2024 prévoit que le déficit budgétaire de l'État atteindrait 144,5 milliards d'euros en 2023 (en baisse de 20 Md€). Les dépenses de l'État baisseront de 3,6% en volume en 2024 par rapport à 2023. L'inflation anticipée s'élèverait à 4,9% en 2023 et en recul à 2,6% en 2024.

Déficit public

- 5,0 % en 2022
- 5,0 % en 2023
- 4,4 % en 2024

Endettement

111,5 % du PIB en 2022
111,2 % du PIB en 2023
109,7 % du PIB en 2024

Croissance

+2,7 % en 2022
+1,0 % en 2023
+1,4 % en 2024

* Source : banque des territoires PLF 2024

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Objectifs du PLF 2024 et situation financière des collectivités :

Le Gouvernement a engagé sa responsabilité (article 49.3 de la Constitution) sur la première partie du projet de loi des finances 2024.

Le PLF pour 2024 comporte diverses mesures en faveur de la lutte contre l'inflation, la réduction du déficit public, et l'investissement dans la transition écologique.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les mesures pour les particuliers

- L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation (soit un rehaussement de 4,8%)
- La prolongation du dispositif prêt à taux zéro (PTZ) jusqu'au 31 décembre 2027 sous conditions
- La précision du régime fiscal du plan d'épargne avenir climat (PEAC)
- Des mesures en faveur des étudiants

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les mesures pour l'emploi et les entreprises

- L'aide à l'embauche d'alternants
- La mise en place d'un niveau minimal d'imposition de 15% sur les bénéfices des groupes d'entreprises multinationales qui sont implantés en France et des grands groupes nationaux
- Le report à 2027 de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le taux maximal d'imposition de la CVAE est abaissé progressivement jusqu'à sa suppression.

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les mesures pour la transition écologique

- Le PLF pour 2024 consacre 40 Md€ de crédits à la transition écologique
- La rénovation de logements et de bâtiments
- Le verdissement du parc automobile et offre de transports plus propres et accessibles
- La transition de l'agriculture et protection des forêts
- La préservation de la biodiversité et plan d'eau
- La compétitivité verte (création d'un crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte - C3IV...)
- La transition énergétique (soutien à l'hydrogène ou à l'injection biométhane...)
- Le soutien à la planification écologique dans les territoires

VILLE DE BESSIÈRES- DOB 2024

LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les mesures pour les collectivités territoriales

- Le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est augmenté de plus de 213 millions d'euros par rapport à 2023.
- Les dotations de péréquation (qui vont aux collectivités les plus défavorisées) sont abondées de 220 millions d'euros.
- La hausse de 190 millions d'euros de la DGF des communes doit permettre à 60% de communes de la voir augmenter en 2024.
- Le tiers de la hausse de la dotation d'intercommunalité en 2024 est financé par 30 millions d'euros.
- Une compensation par l'État (24,7 millions d'euros en 2024) est mise en place au profit des communes et intercommunalités à fiscalité propre qui percevaient jusqu'à présent la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et, qui, dans le cadre de la réforme du périmètre des zones tendues perdront cette ressource.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

La lutte contre la fraude

- Les moyens de l'administration fiscale sont renforcés.
- Un régime de sanctions graduées applicable à l'ensemble des fraudes aux aides publiques est instauré.
- Un délit autonome de mise à disposition d'instruments de facilitation de la fraude fiscale (moyens, services, actes) est créé.
- Les sanctions complémentaires en cas de fraude fiscale aggravée sont complétées (privation temporaire du bénéfice de réductions et crédits d'impôt sur le revenu ou sur la fortune immobilière).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID: 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les *budgets des ministères*

- Le budget de l'Éducation nationale, premier budget de l'État, s'établira à 64,2 Md€ en 2024 (soit +3,9 Md€ par rapport à 2023).
- Dans la continuité de la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, les crédits de la mission "Défense" augmenteront de 3,3 Md€ en 2024, soit à 47,2 Md€.
- En 2024, les moyens de l'Intérieur permettront de financer le dispositif de sécurité en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- Les crédits de la justice augmentent (+0,5 Md€ par rapport à la loi de finances du 30 décembre 2022 pour 2023).
- En 2024, le plafond d'autorisation des emplois dans la fonction publique d'État (FPE) est fixé à 1 987 484 équivalents temps plein (ETP).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

Les finances des collectivités locales n'ont pas été épargnées :

- Le niveau d'épargne brute du bloc communal se tend (-2,6 %) par un effet ciseau visible en 2022 qui se confirme en 2023 par une augmentation des dépenses de fonctionnement (+5,5 %) supérieures aux recettes (+4,3 %).
- Les dépenses d'équipement seraient en croissance de +9,8 %, en raison d'une part de l'inflation sur le coût des matériaux et des investissements relatifs à la rénovation du patrimoine au titre de la transition écologique.
- Le recours à l'emprunt du bloc communal serait en légère hausse de 1,6 % plus faible qu'en 2022, en raison d'une mobilisation du fond de roulement disponible et du plan de relance assorti du fonds vert.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

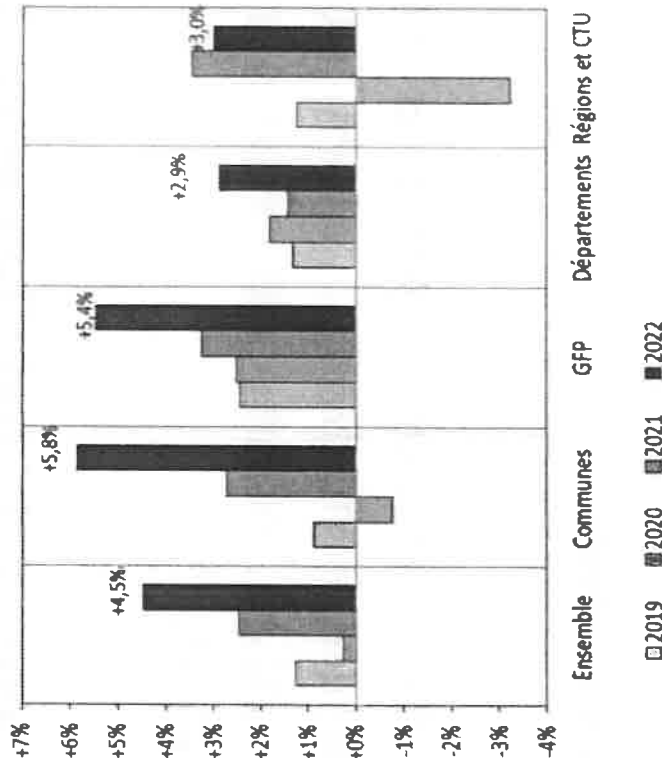
VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

Les finances du Bloc communal au niveau national

Le rapport de l'observatoire des finances de la gestion publique locales 2023 rapporte une forte hausse des dépenses de fonctionnement liée aux chapitre 011 et 012.

Les dépenses de fonctionnement ont progressé en 2022 pour tous les niveaux de collectivités notamment pour le bloc communal : + 5,8 % pour les communes et + 5,4 % pour les EPCI à fiscalité propre.

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, SELON LE NIVEAU DE COLLECTIVITE



Source : DGCL. Données DGFiP. Budgets principaux.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES- DOB 2024

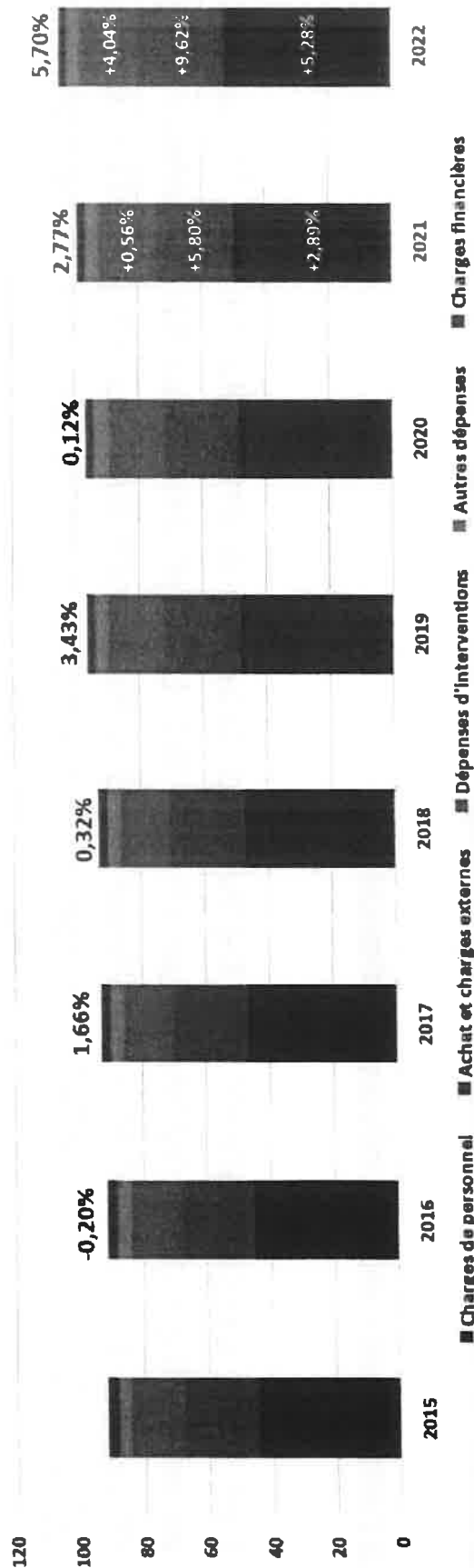
Les communes de strate intermédiaire les plus touchées :

L'augmentation des dépenses de fonctionnement a surtout touché les communes de taille intermédiaire, alors qu'elles avaient subi le plus fort recul en 2020, année de crise sanitaire et des confinements de la population.

En 2021, l'augmentation des dépenses de fonctionnement était plus forte dans les plus petites communes.

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

LES COLLECTIVITÉS LOCALES ONT SUBI DE PLEIN FOUET EN 2023
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER
LES OBLIGEANT À REVOIR TOUTES LEURS STRATÉGIES



UNE FORTE HAUSSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉE AUX CHAPITRES 011 et 012

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

La masse salariale au niveau national :

- Les frais de personnel ont beaucoup progressé en 2022 (+ 5,1 %) après une année 2021 déjà dynamique (+ 2,9 %). L'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique (+ 3,5 % à compter du 1^{er} juillet) n'est pas la seule raison de cette progression. La masse salariale des fonctionnaires a augmenté en 2022 de + 3,8 %.
- Les dépenses liées aux autres formes d'emploi ont connu une croissance très vigoureuse et cela depuis deux ans. La forte baisse des dépenses liées aux contrats aidés s'est interrompue fin 2020 (- 71 % entre 2016 et 2020, puis + 15,1 % en 2021 et + 11,8 % en 2022). La hausse des dépenses relatives aux apprentis est encore plus vive avec + 21,6 % en 2022 après une année 2021 déjà très favorable (+ 12,8 %).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

LE CONTEXTE ACTUEL IMPACTE AUSSI BESSIÈRES

Plusieurs mesures vont être prises en compte dans la réalisation du budget prévisionnelle 2024 :

- L'augmentation du coût de l'énergie.
- Une inflation continue et importante sur certains produits.
- L'augmentation du coût de réalisation des travaux (augmentation du coût des matières premières, ...).
- Après une hausse de la valeur du point de +1,5% en juillet 2023, le décret 2023-519 du 28/06/2023 a annoncé la hausse de 5 points de l'indice majoré compter du 01/01/2024.
- L'évolution des taux d'intérêts au niveau mondial et européen qui se répercute la hausse sur les taux des prêts aux collectivités locales.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

LES PRIORITES 2024 DE BESSIERES SE RENFORCENT

La Sécurité des biens et des personnes, notamment par des contrôles bâtimentaires, des actions d'entretien et de réparations des équipements publics, la sécurité routière ...

La sécurisation de la Commune dans ses démarches en s'entourant de prestataires, bureaux d'études, avocats et conseils divers quand la stratégie le nécessite.

L'amélioration du cadre de vie des bessiéraises et bessériains en développant des espaces verts et urbains, en proposant une offre variée d'animations et d'événementiels, en assurant la propreté des espaces publics.

L'amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité, par l'achat d'équipements adaptés et une organisation interne favorable à leur épanouissement.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

RESULTATS ESTIMATIFS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat prévisionnel exercice : estimation de + 184 000 €

Résultat prévisionnel cumulé : estimation de + 861 000€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat prévisionnel exercice: estimation + 1 225 000 €

Résultat prévisionnel cumulé: estimation de 1 757 000 €

La Commune reportera donc sur son Budget 2024 des résultats excédentaires dans chaque section.
En fonctionnement, cette recette permettra de venir absorber une partie de l'accroissement des dépenses et en investissement, elle permettra la concrétisation de divers projets.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

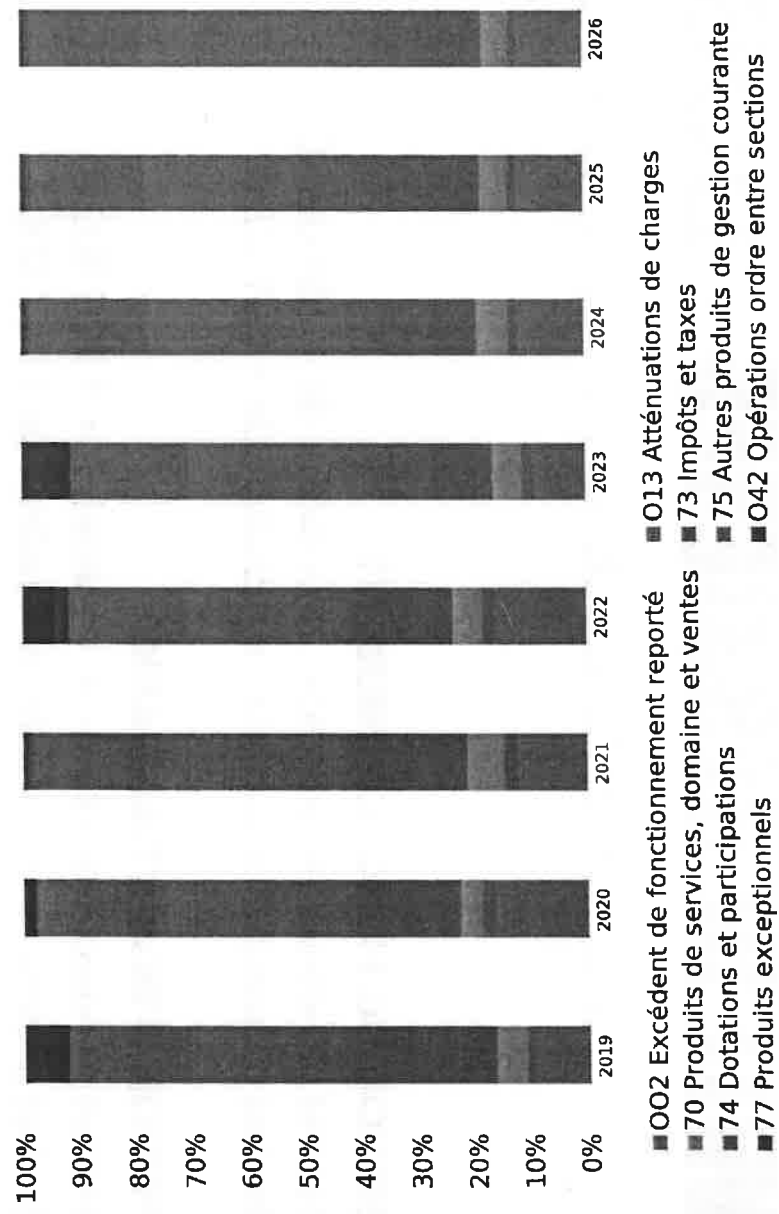
Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE EN RECETTES

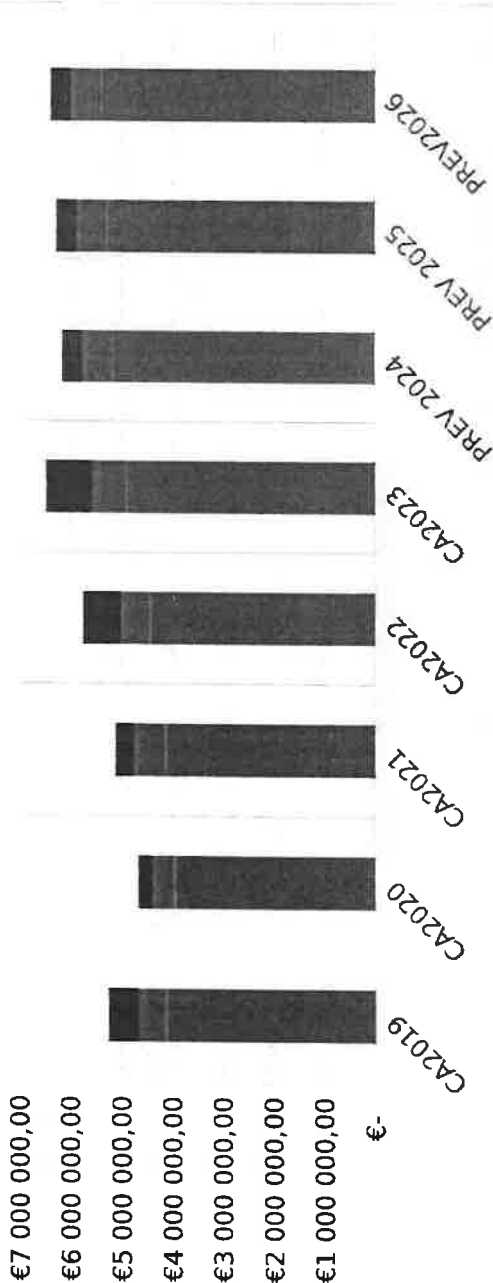


Prospective de 2024 à 2026
Dans l'ensemble, les recettes n'augmenteront pas fortement :
- hausse de 150 000 € de recettes fiscales liées à la hausse des bases (LOF + nouvelles entreprises).

Maintien des chapitres 013, 70 et des chapitres 74 et 75.

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE EN DEPENSES



- O11 Charges à caractère général
- O12 Charges de personnel
- O14 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux amortissements et provisions
- O42 Opérations ordre entre sections

En 2023:

Le chapitre 011 n'a augmenté que de +91 000 € malgré la hausse de l'énergie de +100 000€. La rigueur des procédures d'achat et l'implication des services a permis des actions d'optimisation.

Le chapitre 012 sera expliqué dans les pages suivantes mais sera maîtrisé dans la prospective proposée.

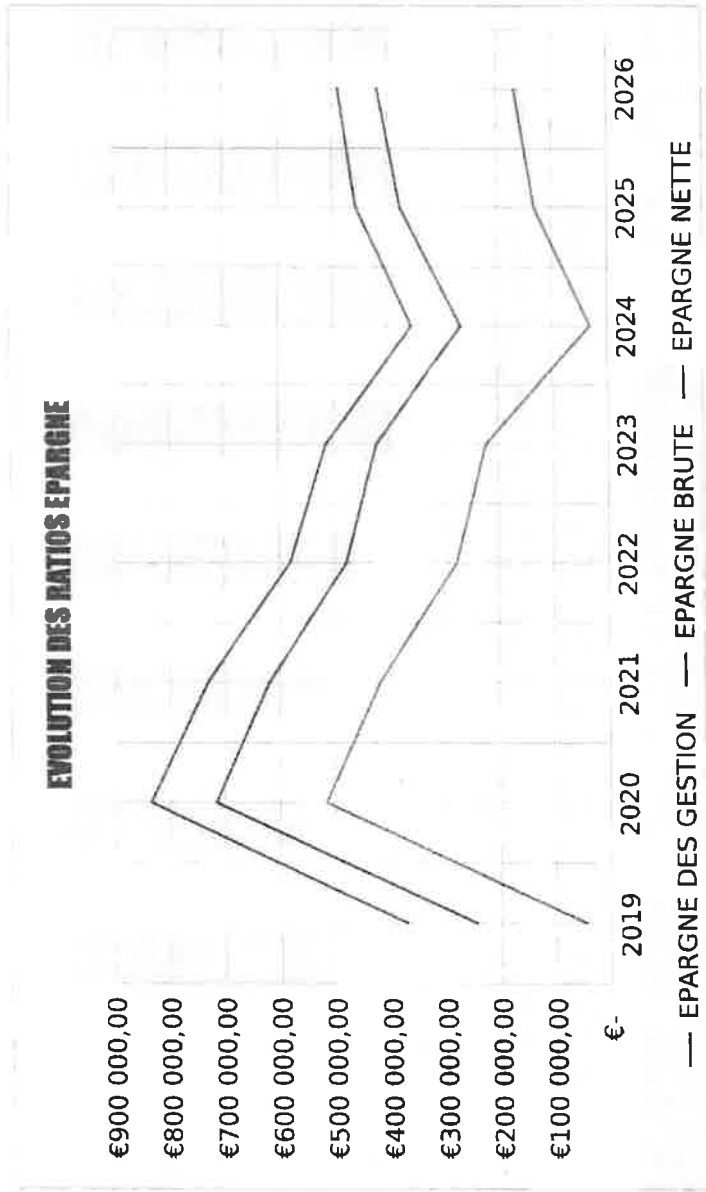
Le chapitre 042 intégrant les écritures d'ordre d'amortissement et des cessions a augmenté en raison d'une régularisation de 200 000 € des écritures d'amortissement. Il est projeté par précaution uniquement les amortissements sur les années suivantes.

Le chapitre 67 a été impacté par une régularisation de 73 000 € d'écritures de fiscalité mais demeurera stable en prospective.

La prospective envisagée témoigne d'une volonté de maîtriser les charges à caractère général et les charges de personnel. Cela restera l'objectif primordial de cette section de fonctionnement pour faire face au contexte actuel.

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

L'inflation, le coût de l'énergie et la volonté d'amélioration de la qualité du service public ont impacté l'épargne nette cette année.
Les actions prévues en 2024 permettront de la rétablir.



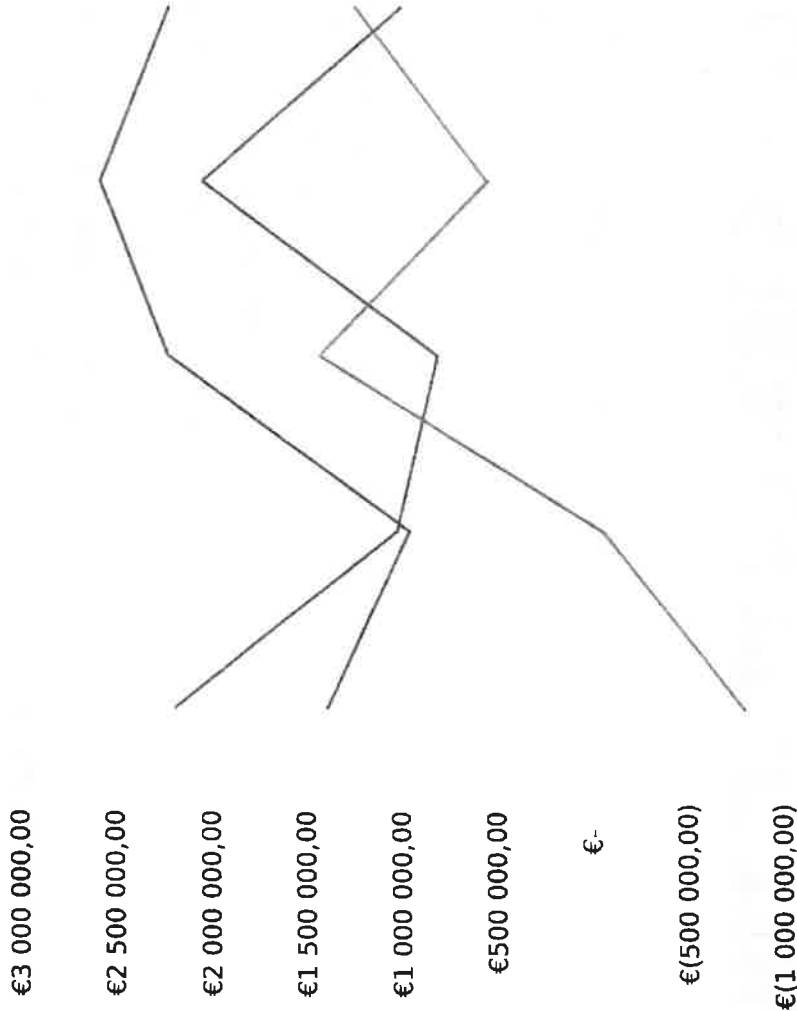
Face au contexte économique, aux réformes gouvernementales et aux divers aléas, les élus ne souhaitent plus « subir » mais veulent mettre en place des actions pour y faire face.

Épargne brute = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement (exclusion des dépenses et recettes exceptionnelles dont les produits de cession).

Épargne nette = épargne brute
remboursement du capital de la dette

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

RETROSPECTIVE INVESTISSEMENT



— DEPENSES — RECETTES — RESULTAT EXERCICE

Depuis 2021, période post COVID, l'inflation et la hausse des taux d'intérêts a profondément modifié la stratégie des élus.

En effet, la commune a préservé un excédent d'investissement cumulé lui permettant d'investir dans les moments les plus opportuns. Un ralentissement des projets a été nécessaire au vu de la forte augmentation de leur estimation.

Quelques actions menées en 2023 :

- Changement écran cinéma
- Achat Polybenne
- Changement tapis escalade
- Installation LED Soleilha, Armonia, régulation chauffage
- PLU et schéma directeur
- Etudes des grands projets

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

UN BUDGET 2024 SINCERE ET STRATEGIQUE
POUR FAIRE FACE AU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER ACTUEL
TOUT EN AMELIORANT LE CADRE DE VIE DES BESSIERAIS

Ces 3 années de mandat auront donc été consacrées:

- à auditer la commune
- à mieux appréhender les besoins
- à définir en conséquence la stratégie

Face à un contexte financier défavorable avec une inflation encore en hausse, des coûts de matières premières en constante augmentation et des taux d'intérêts trop élevés, les ambitions en investissement définies en 2020 ont dû être réajustées pour préserver les finances communales.

Le choix de la prudence et de la raison a primé sur les ambitions !

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

UN BUDGET 2024 SINCERE ET STRATEGIQUE

- ➔ FAIRE FACE AU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER ACTUEL
- ➔ AMELIORER LE CADRE DE VIE DES BESSIERAINS

SECTION DE FONCTIONNEMENT ESTIMEE 2024 :

6 920 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT ESTIMEE 2024 :

4 000 000 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

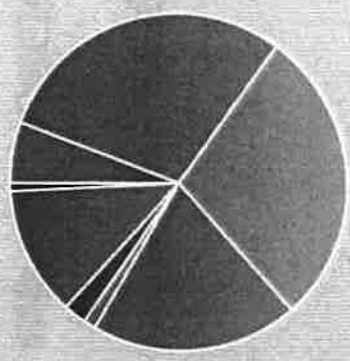
ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

LES RECETTES ATTENDUES 2024 BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

REPARTITION RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

- 70 - Produits des services, domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits spécifiques
- 002 - Excédent de fonctionnement reporté
- 013 - Atténuations de charges
- recettes d'ordre



Une hausse des produits de la fiscalité liée à une revalorisation estimative des bases (+ 5%).

Des dotations (Dotation Globale de Fonctionnement – DGF - versée par l'Etat) et participations qui devraient être stables.

L'amortissement des subventions perçues non effectué depuis 2016 se poursuivra.

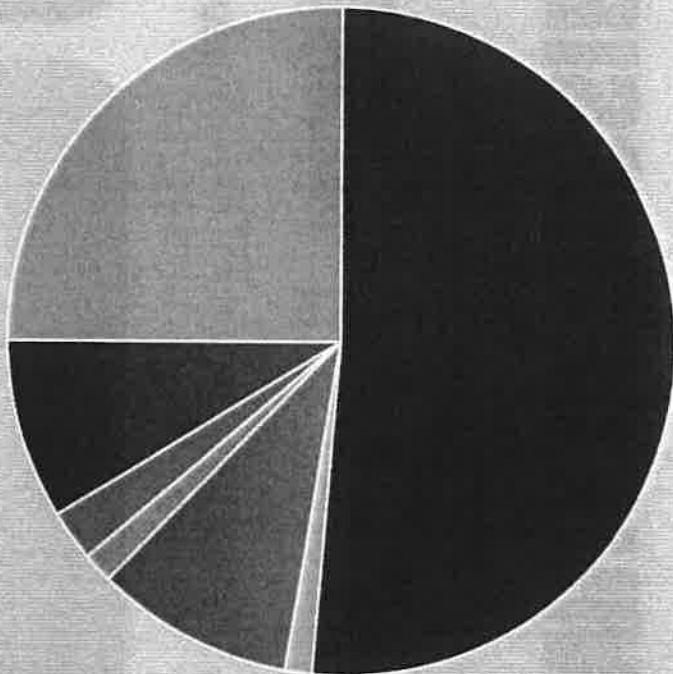
Maintien des recettes liées à la facturation des services.

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2024 ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL

REPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges spécifiques
- 68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et
- dépenses d'ordre



Prévision d'une hausse des charges à caractère général (chapitre 011) face à la nouvelle hausse des prix des fluides, au besoin croissant d'entretien des bâtiments mais aussi à la volonté d'améliorer la qualité du service public. L'accent sera également mis sur la sécurisation de la commune.

Le chapitre 012 tient compte de la revalorisation du point d'indice, de la hausse des cotisations et du dimensionnement des équipes nécessaires à l'amélioration de la qualité du service public voulue par les élus de Bessières.

Revalorisation du chapitre 65 intégrant les travaux effectués par des organismes (ex : réseaux pour le compte de la collectivité).

La sincérité budgétaire étant une priorité incontournable, les élus, seront inscrits et anticipées les dépenses à venir (ex: régularisation amortissements écritures diverses, intérêts dette MSP ...). La sécurisation de la commune passe par la sécurisation de ses finances.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2024
PROJETS D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

INVESTIR SANS EMPRUNTER EN 2024

INVESTIR DANS DES
PROJETS QUI REDUIRONT
LES CHARGES DE
FONCTIONNEMENT

INVESTIR DANS DES
PROJETS QUI
SECURISERONT LA
COMMUNE

INVESTIR DANS DES
PROJETS AMELIORANT
LE CADRE DE VIE DES
BESSIERAIS

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

28

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

DEPENSES INVESTISSEMENT 2024

Construction école maternelle ■

Construction restaurant scolaire ■

Aménagement de la plaine balza ■

Rénovation énergétique ■

vidéo surveillance et protection des bâtiments ■

Réalisation d'études ■

voirie communale et urbanisme ■

entretien patrimoine ■

acquisitions diverses ■

non individualisées ■

opérations financières ■

0,00% 20,00% 40,00% 60,00%

Quelques exemples d'investissements cette année :

- achats d'équipements pour l'entretien des stades et le ménage des salles en régie = réduction des charges en fonctionnement
- Rénovation énergétique des bâtiments = réduction des charges en fonctionnement
- Aménagement Plaine de BALZA = amélioration du cadre du vie des Bessiérains
- Vidéoprotection et contrôle d'accès = sécurité des bâtiments
- Actions de sécurisation routière
- Grands projets

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

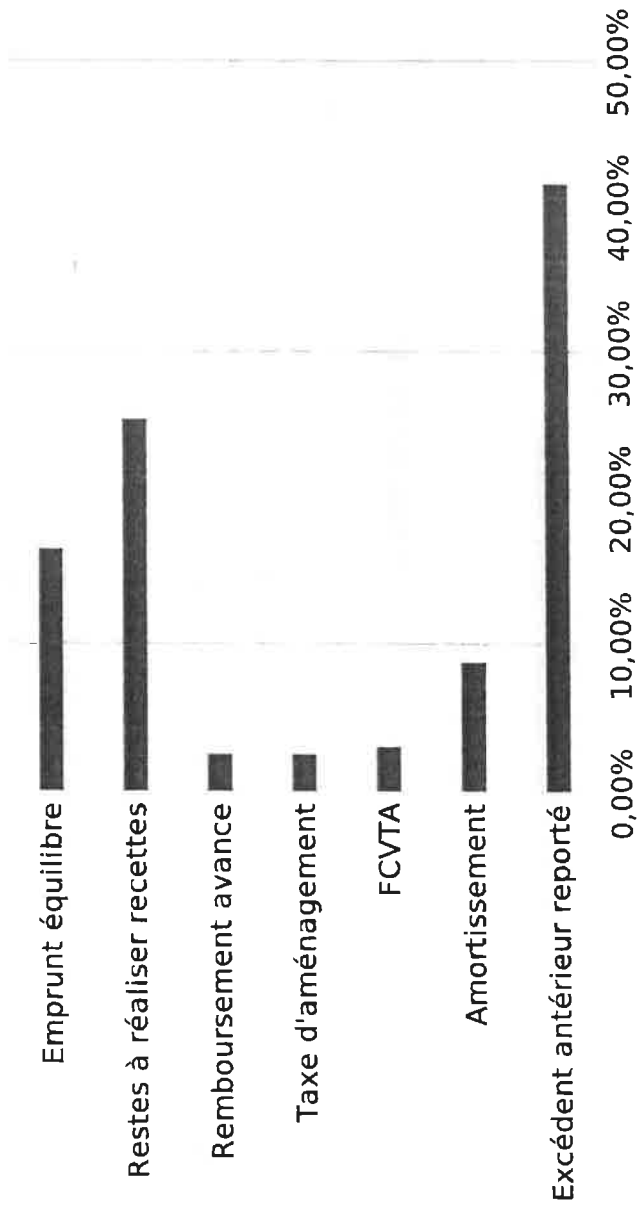
Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

Financement des investissements 2024



* Les subventions non notifiées ne sont pas inscrites

Le choix de l'équipe municipale est fait en 2024 de ne pas emprunter au vu du contexte financier défavorable et afin, également, de préserver la capacité d'emprunt, pour le prochain mandat.

L'emprunt d'équilibre ne sera donc pas concrétisé et sera remplacé par de l'autofinancement en cours d'année.

La commune devrait également récupérer l'avance des 100 000 € faite au profit du budget Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

La capacité d'investissement 2024 sera essentiellement puisée dans l'excédent d'investissement cumulé.

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

ANALYSE DE LA DETTE

Budget Principal Commune

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2024	2 330 273,18	235 757,55	89 487,53	0,00	(+)	325 245,08	2 094 515,63
2025	2 094 515,63	244 964,27	80 280,36	0,00	(+)	325 244,63	1 849 551,36
2026	1 849 551,36	250 576,20	70 703,55	0,00	(+)	321 279,75	1 598 975,16
2027	1 598 975,16	260 537,62	60 742,13	0,00	(+)	321 279,75	1 338 437,54
2028	1 338 437,54	270 899,27	50 380,48	0,00	(+)	321 279,75	1 067 538,27
2029	1 067 538,27	281 677,45	39 602,30	0,00	(+)	321 279,75	785 860,82
2030	785 860,82	292 889,42	28 390,83	0,00	(+)	321 280,25	492 971,40
2031	492 971,40	195 156,75	16 957,27	0,00	(+)	212 114,02	297 814,65
2032	297 814,65	55 481,43	10 572,42	0,00	(+)	66 053,85	242 333,22
2033	242 333,22	57 451,02	8 602,83	0,00	(+)	66 053,85	184 882,20
2034	184 882,20	59 490,53	6 563,32	0,00	(+)	66 053,85	125 391,67
2035	125 391,67	61 602,45	4 451,40	0,00	(+)	66 053,85	63 789,22
2036	63 789,22	63 789,22	2 264,52	0,00	(+)	66 053,74	0,00
Sous-total		2 330 273,18	468 998,94	0,00		2 799 272,12	
Total		2 330 273,18	468 998,94	0,00		2 799 272,12	

La commune n'a pas contracté de nouveaux emprunts depuis le début du mandat et autofinance donc ses investissements

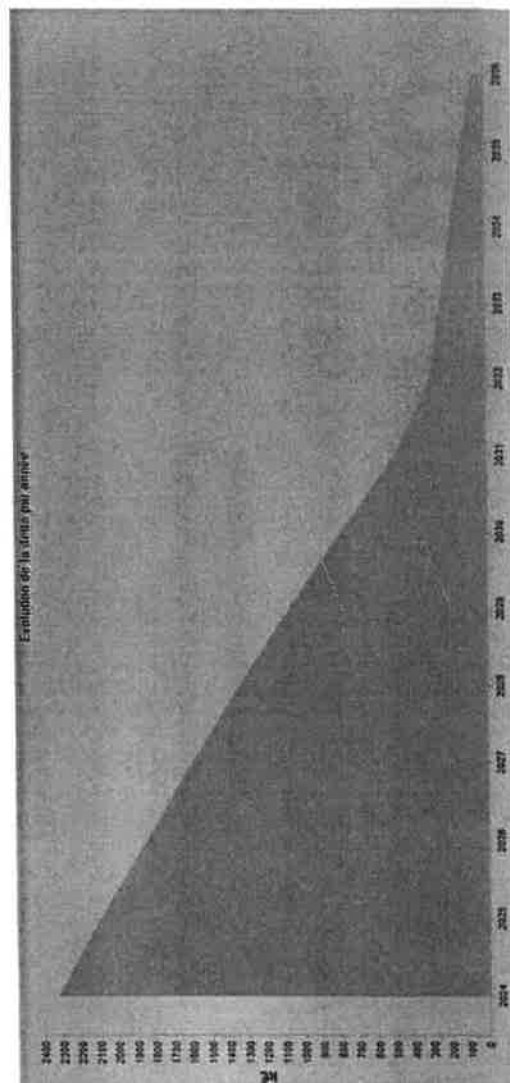
Tous les emprunts sont des prêts à taux fixes donc sécurisés. La dette s'éteindra , sans nouvel emprunt, en 2036.

ANALYSE DE LA DETTE

Budget Principal Commune

Tableau des échéances des emprunts entre 2024 et 2031

Emprunt N°/dénomination	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
POC CM4867 / 11-02 ACQUISITION FONCIERES BALZA	1 4 7 10	1 4 7 10	1 4 7 10	1 4 7 10	1 4 7 10	1 4 7 10	1 4 7 10	1 4 7 10
		(04-02-2022)						
POC CM47631 / CONS TRUCTION D'UNE HALLE DE SPORTS							(01-03-2020)	
PIEHC6V010ER / 10-03 BOULODROME								(15-01-2011)
PIEHC7201ER / GYMNASIE URBA VOIRIE								(20-04-2021)
Total restant à rembourser Fin d'année	2 094 515,43	1 040 551,36	1 598 975,16	1 338 437,54	1 067 538,27	785 869,82	492 971,48	297 814,65



**CAPACITE DE
DESENDETTEMENT
AU 31/12/2023**

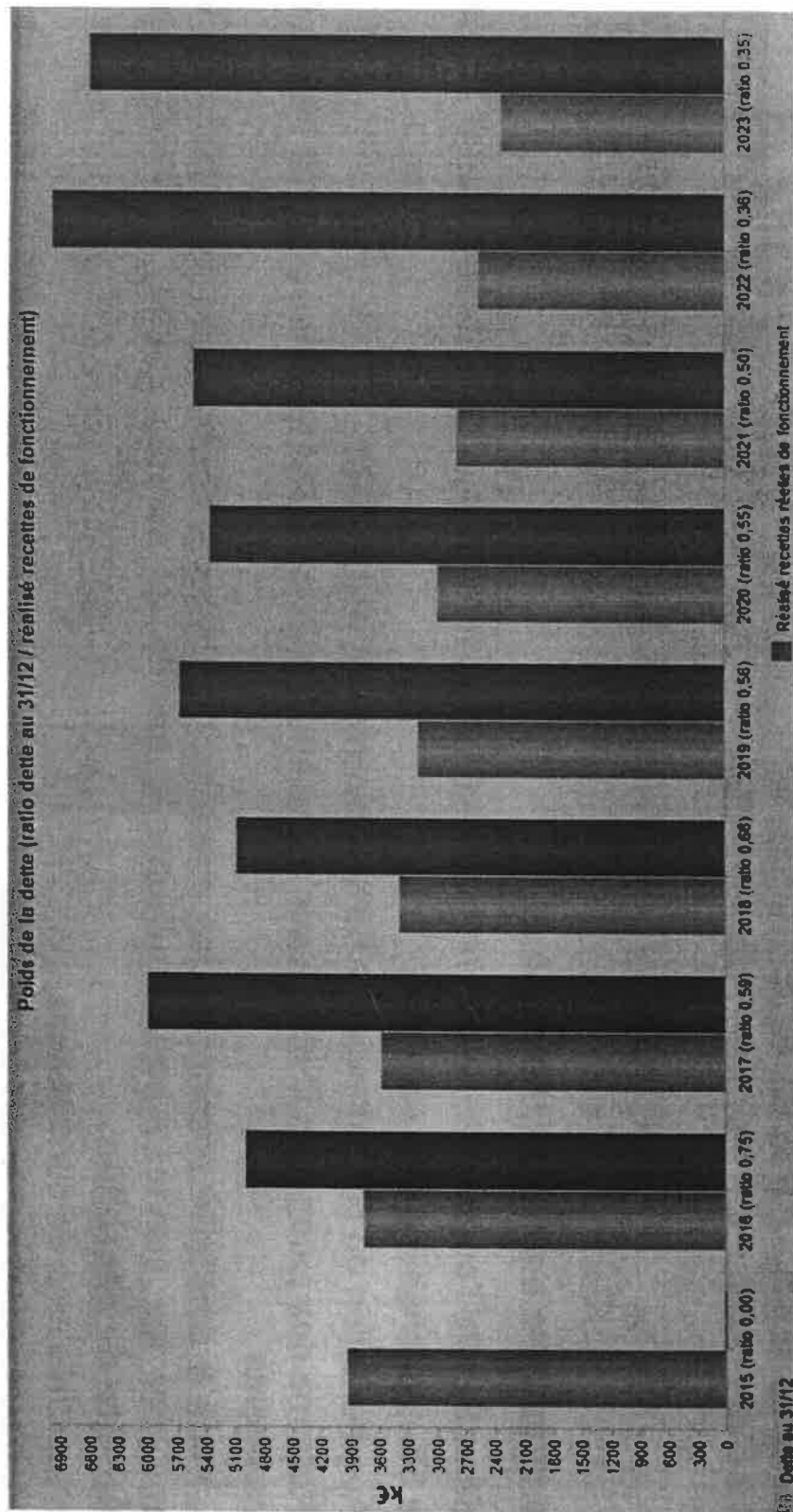
5 ANS

(Seuil critique : 11 - 12 ans)

Objectif : réduire ce ratio en améliorant le niveau d'épargne brute

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

ANALYSE DE LA DETTE



VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

EVOLUTION DE NOTRE MASSE SALARIALE EN 2023

La commune a subi les réformes ...

Intégration de l'augmentation du point d'indice et Glissement Vieillesse Technicité (GVT – prévisions de 3%), valorisation des carrières

- Augmentation du point d'indice + 1,5% à compter du 01/07/2023

- Reforme des catégories C et B, jusqu'à 9 points d'indice supplémentaires pour les débuts de grille des agents

... mais a souhaité pérenniser les emplois, continuer à soutenir les évolutions de carrière et renforcer les services pour améliorer la qualité du service public, ceci ayant généré des périodes de passation

- stagiairisations de contractuels
- remplacements de départ à la retraite
- accueil d'agents titulaires et contractuels
- réintégration après disponibilité
- mutations
- avancements de grade

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

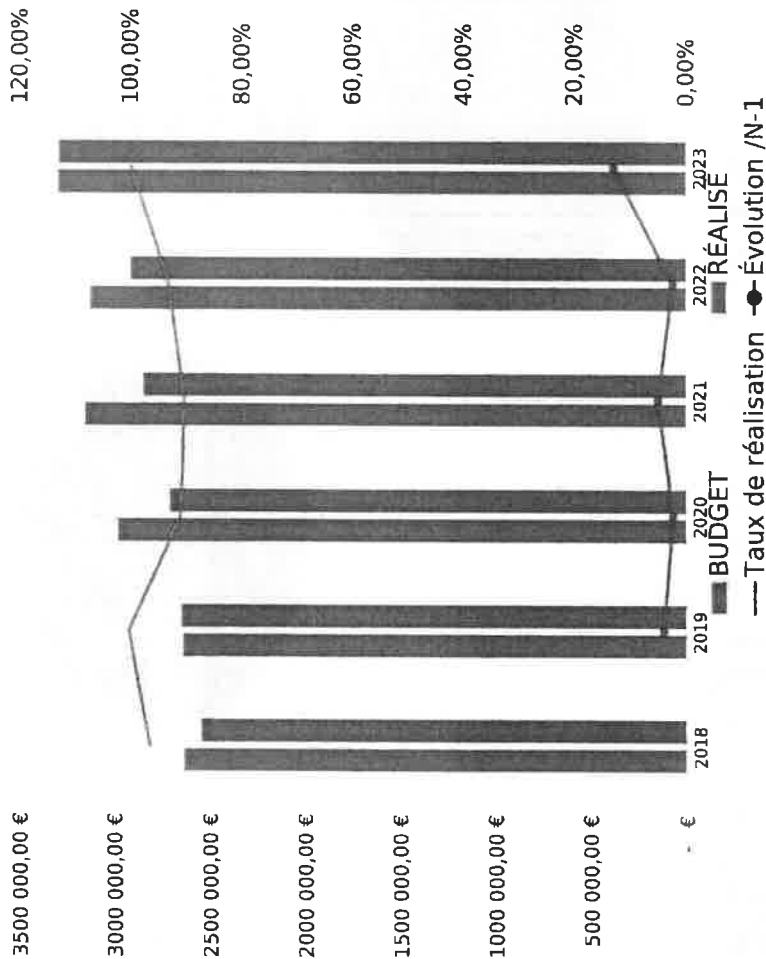
Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

Au 31/12/2023, la commune compte 54 agents titulaires / stagiaires et 34 agents contractuels
Évolution des dépenses du personnel - 2018 à 2023



• Par statut et genre

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	32	22	54	61,36%
Contractuels	24	8	32	36,36%
Vacataires	1	0	1	1,14%
Apprentis	0	1	1	1,14%
TOTAL	57	31	88	100%

• Par Catégorie et genre

Catégorie	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Catégorie A	1	1	2	2,27%
Catégorie B	1	5	6	6,82%
Catégorie C	53	24	77	87,50%
Hors catégorie	2	1	3	3,41%
TOTAL	57	31	88	100%

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

35

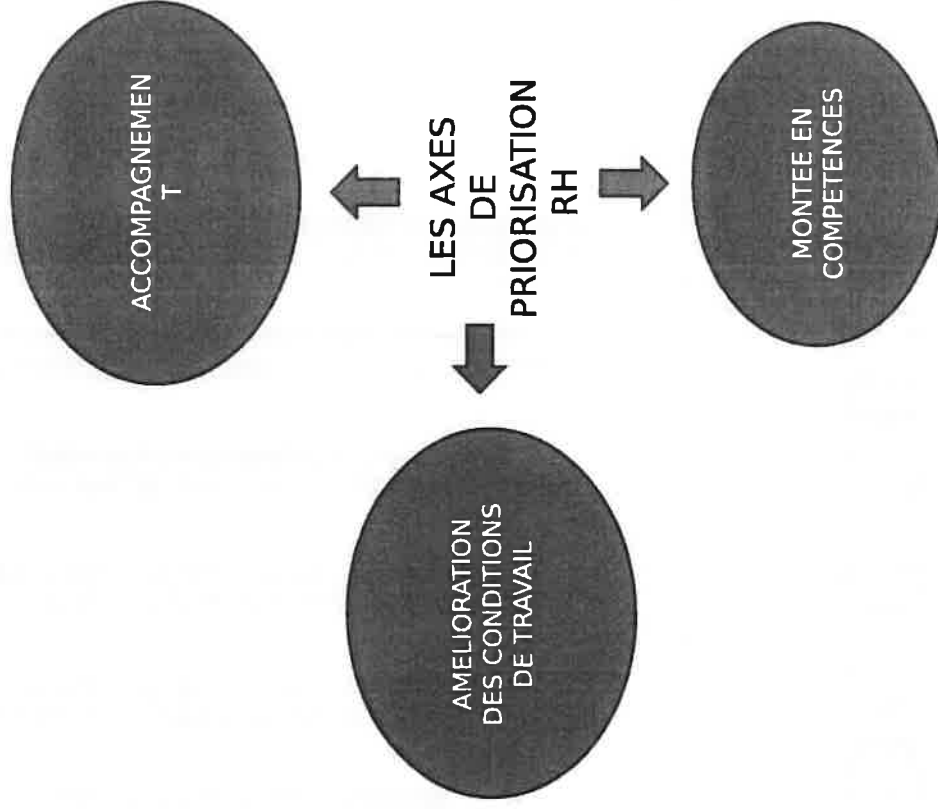
VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

BUDGET RESSOURCES HUMAINES 2024

- Revalorisation du RIFSEEP pour les salaires les plus bas
- Titularisation des contractuels de + 18 mois
- Validation de demandes d'avancements de grade
- Hausse du Point d'indice
- Hausse CNRACL + 1%
- Départs pré retraite - nouvelle réforme en cours

AVANTAGES AGENTS A LA MAIRIE DE BESSIERES

- Souplesse des horaires de travail
- Déploiement portail agents pour congés
- Participation à la prévoyance et mutuelle santé
- Valorisation de la mobilité douce
- Adhésion au CNAS offrant de nombreux avantages
- Participation aux tickets restaurants
- Soutien aux préparations aux concours de la FPT
- Transmission des connaissances par le biais des contrats d'apprentissage
- Autorisation de demandes de départ en pré-retraite et temps partiel
- Soutien et accompagnement des départs en disponibilité pour raison personnelle & professionnelle



VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

LES BUDGETS ANNEXES

Budget Annexe Cuisine Centrale

Budget Annexe Centre de Formation des Apprentis

Budget Annexe Lotissement

Budget Annexe Maison de Santé

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

LES ORIENTATIONS 2024 DES BUDGETS ANNEXES

LA CUISINE CENTRALE

RESULTATS PREVISIONNELS CUMULES 2023

- Fonctionnement : - 8319 €
- Investissement : + 39 802 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLE 2024 :

- Total dépenses : 1 020 000 €
- 011 : stratégie d'optimisation du coût de revient des repas
 - 012 : Maintien des charges de personnel
 - Maintien des recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLE 2024 :

- Capacités d'investissement : 39 000 €
- Remplacement du matériel défectueux

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

LES ORIENTATIONS 2024 DES BUDGETS ANNEXES

CENTRE DE FORMATION

RESULTATS PREVISIONNELS CUMULES 2023

- Fonctionnement : + 434 762 €
- Investissement : + 26 261 €

ORIENTATIONS 2024 :

Maintien des charges de fonctionnement et affectation de résultat en investissement

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIÈRES - DOB 2024

LES ORIENTATIONS 2024 DES BUDGETS ANNEXES

LOTISSEMENT

RESULTATS PREVISIONNELS CUMULES 2023

- Fonctionnement : + 0,37 €
- Investissement : + 71 697 €

ORIENTATIONS 2024

écritures de stocks et ventes des terrains

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF



VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

LES ORIENTATIONS 2024 DES BUDGETS ANNEXES

MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

RESULTATS PREVISIONNELS 2023

- Fonctionnement : 0 €
- Investissement : + 63 841,13 €

ORIENTATIONS 2024

Fonctionnement : en dépenses, intérêts emprunts équilibrés par une subvention commune en recette.

Investissement : travaux et encaissement des nouveaux prêts.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF

VILLE DE BESSIERES - DOB 2024

FINANCEMENTS MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

LES EMPRUNTS SOUSCRITS ET ACCEPTEES

- Banque Postale : 500 000 € prêt social taux fixe 4,44% sur 20 ans avec différé de 1 an
- Le Crédit Agricole : prêt de 746 000 € sur 20 ans taux fixe 4,86 % avec POSSIBILITE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE SANS INDEMNITES DE REMBOURSEMENT ANTICIPE.

LES SUBVENTIONS SOLLICITEES

FEDER + Conseil Départemental + Région + Etat

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 031-213100662-20240207-AXDLCM2024_01-BF